Charte pour des territoires vivants, responsables et engagés

AGRICULTEURS · FORESTIERS · CHASSEURS · PÊCHEURS

En tant qu'acteurs de terrain intégrés aux enjeux de préservation des milieux, cette charte nous permet de porter la voix et les valeurs de ceux qui agissent au plus près des territoires.

Agriculteurs, forestiers, chasseurs et pêcheurs, nous rassemblons déjà près de 80 000 acteurs attachés à leur culture et à leur mode de vie au contact de la nature.

Aujourd'hui, nos territoires font face à de nombreux défis. D'une part, les conséquences du changement climatique nous imposent des évolutions structurelles profondes. D'autre part, l'éloignement d'une partie de la population de la culture rurale conduit parfois à sa méconnaissance, son incompréhension, voire à l'émergence d'idéologies hostiles à nos activités.

Ce contexte nous amène à développer l'information et la sensibilisation auprès du public, élus, entrepreneurs, habitants ou visiteurs, pour partager notre volonté de promouvoir le vivre ensemble et transmettre nos savoirs aux jeunes générations.

C'est en travaillant collectivement que nous préserverons des territoires accueillants et vivants, tout en conciliant les usages économiques, sociétaux et environnementaux.

Nos engagements et actions

- Accompagner l'évolution de nos pratiques pour faire face aux changements sociétaux et climatiques ;
- Améliorer nos connaissances des milieux, des écosystèmes et des ressources naturelles pour en assurer une gestion durable ;
- Entretenir les espaces naturels, agricoles et forestiers en nous appuyant sur notre connaissance du terrain et le respect des équilibres écologiques et économiques ;
- Agir collectivement en favorisant le dialogue pour continuer à bien vivre ensemble, lutter contre le dogmatisme et les idées reçues ;
- Participer à la promotion et à la sensibilisation autour des actions portées par chacune des structures pour mettre en valeur nos territoires.

« Les acteurs du territoire agissent pour la préservation de nos paysages, de la biodiversité et du dynamisme local. »

Fait à Arnas, le 9 juillet 2026, à l'occasion du Congrès des Maires de l'Association des Maires de France **AMF 69**

Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon	Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Fransylva Auvergne-Rhône-Alpes Syndicat des Forestiers Privés	Chambre d'Agriculture du Rhône
Signature	Signature	Signature	Signature